

Plusieurs constatations peuvent être faites à partir de ce graphique. D'abord, le faible niveau du revenu agricole aux États-Unis au début des années 80 a accéléré les rajustements agricoles dans ce pays. Ainsi, il y a eu un remboursement et une restructuration de la dette, un plus grand nombre d'agriculteurs ont été déclarés insolvable et leurs dettes ont été radiées; ces éléments, combinés, ont permis de réduire la dette agricole. En outre, la réduction de la dette aux États-Unis a entraîné un redressement du revenu agricole net, à mesure que les frais d'intérêt diminuaient. Le niveau élevé de la dette au Canada n'a fait que ralentir la hausse du revenu agricole net.

L'aptitude à assumer le niveau relativement élevé de l'actif et de la dette agricole au Canada sera directement tributaire de la capacité du gouvernement de maintenir ses généreuses subventions et du niveau du revenu.

2.0 Les taux d'intérêt

Pour une meilleure analyse des taux d'intérêt, il convient d'établir une distinction entre le taux effectif⁵ (taux réel versé) et le taux déclaré ou couru⁶ (taux applicable au contrat de prêt). La comparaison des taux d'intérêt agricoles au Canada et aux États-Unis offre une explication concluante à la valeur élevée de la dette agricole au Canada et à sa résistance aux pressions à la baisse.

Les taux d'intérêt effectifs payés par les agriculteurs ont été à peu près identiques entre 1970 et 1978 (graphique 2.5). Après avoir franchi la barre des 13 p. 100 en 1981, les taux d'intérêt agricoles effectifs ont diminué considérablement au Canada pour atteindre près de 8 p. 100 avant d'augmenter au cours des trois dernières années. Les taux d'intérêt effectifs ont atteint un sommet aux États-Unis en 1982, soit près de 11 p. 100, et sont ensuite demeurés aux environs de 10 p. 100 tout au long des années 80. Ces taux ne correspondent pas au plein intérêt couru ni au taux déclaré, mais représentent seulement l'intérêt versé. L'écart entre les taux d'intérêt effectifs au Canada et aux États-Unis s'explique tout autant par l'arriéré ou l'intérêt impayé que par la différence du taux du marché. Les taux d'intérêt effectifs moins élevés en vigueur au Canada sur la dette agricole, depuis 1983, ont peut-être contribué à faire augmenter la dette. Ce lien est expliqué plus en détail dans les paragraphes suivants.

5. Le taux effectif correspond au taux d'intérêt réel par rapport à l'encours de la dette. Il est calculé en divisant les décaissements d'intérêt par l'encours de la dette.

6. Le taux déclaré ou couru correspond au taux inscrit sur le contrat de prêt et représente le montant qui aurait dû être versé.